Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

Projet alimentaire territorial du Ventoux : conserver les aliments frais sans transformation



Dans le cadre de son Projet alimentaire territorial, le Parc naturel régional du Mont-Ventoux organise un atelier demain —mercredi 1 mars— dans les locaux de Mon premier bureau au marché gare de Carpentras, à destination des restaurateurs, artisans, responsables de l'industrie agro-alimentaire. Cet atelier sera sur le thème de la conservation des aliments frais et aura pour objectif de répondre à deux interrogations : comment conserver les aliments frais en évitant l'ultra-transformation ? Comment privilégier un approvisionnement en produits frais, locaux et de saison en réduisant l'urgence de transformer ?

Cet événement sera mené par la société avignonnaise l'Atelier du fruit qui présentera des astuces, à base

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

de ferments et de probiotiques, pour conserver et accroître la saveur des fruits et légumes, des céréales et des légumineuses de manière naturelle, sans conservateurs, ni additifs.

Le Projet alimentaire territorial a pour ambition de rendre accessible à tous une alimentation durable, locale, saine et de saison afin de réduire l'impact de notre consommation sur l'environnement, encourager l'agriculture, préserver nos savoir-faire et œuvrer pour notre santé.

Renseignements et inscription au 04 90 63 22 74 ou par mail à l'adresse aurore.navarro@parcduventoux.fr

Mercredi 1 mars. De 15h à 17h30. Locaux de Mon premier bureau. Marché gare. Chemin de Saint-Gens. Carpentras.

V.A.

Conservation du patrimoine religieux : la Fondation du patrimoine lance le prix Sésame



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

Le patrimoine religieux est confronté aujourd'hui à un risque de dégradation accélérée. Investir dans les travaux de réhabilitation de ces sites nécessite de réfléchir à l'usage des lieux afin qu'ils continuent d'être fréquentés par le plus large public, conservés et entretenus dans la durée. Dans ce but, la Fondation du patrimoine lance le prix Sésame. Cinq prix seront remis en avril 2023 et se verront dotés de 20 000€ chacun.

Le patrimoine religieux est l'un des principaux éléments du patrimoine de proximité : environ 45 000 édifices religieux sont répartis sur tout le territoire national. Il constitue un bien commun, visible et accessible à tous. Sa valeur est multiple : historique, géographique, sociale, spirituelle. Il constitue souvent le cœur de la commune.

Depuis sa création, la Fondation du patrimoine a permis de sauvegarder plus de 7 000 édifices religieux. Ces actions, qui ont représenté 60% de ses collectes de dons, montrent que l'avenir du patrimoine religieux est un enjeu de territoire et de cohésion, qui concerne les cultes, mais aussi les communes et leurs habitants.

La baisse de la pratique religieuse, le manque d'entretien, les coûts de travaux croissants, les contraintes financières des collectivités et regroupement des communes menacent la pérennité à long terme de ce patrimoine.

Pour encourager la fréquentation et de nouveaux usages permettant la préservation de ces lieux, la Fondation du patrimoine lance le prix Sésame, qui récompensera les initiatives originales et consensuelles d'usages partagés ou de reconversions, portées par des propriétaires publics et privés.

Les objectifs du prix Sésame

- D'identifier des initiatives d'usages partagés entre une activité cultuelle et d'autres activités culturelles, sociales, voire économiques, ou de reconversion vers d'autres usages que cultuels ;
- De récompenser les projets les plus qualitatifs ;
- De valoriser ces réussites et de les faire connaître plus largement afin d'inspirer les propriétaires publics et privés.

Les critères de sélection

- La concertation et le soutien local du projet ;
- Sa compatibilité avec l'usage cultuel actuel ou d'origine ;
- Le respect de l'architecture et de la qualité patrimoniale du bâtiment ;
- L'ouverture au public et la fréquentation du site ;
- L'impact positif sur le territoire.

Présentation des candidatures

Les candidats peuvent candidater dès à présent et jusqu'au 3 février 2023. A cette fin, ils doivent compléter un dossier et l'adresser à leur délégation régionale de la Fondation du patrimoine.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

Toutes les informations sur le prix et les documents téléchargeables sont disponibles ici.